

# PARCE QUE DIRE NON NE SUFFIT PLUS, TOUS EN GRÈVE LE 16 NOVEMBRE

Les Confédérations **F.O.**, **CGT** et **Solidaires** appellent le 16 novembre à une journée d'action interprofessionnelle. Parallèlement, les Fédérations de Fonctionnaires **F.O.**, **CGT** et **Solidaires** appellent à la grève ce même jour dans un mouvement de convergence et dans le prolongement de la journée du 10 octobre.

**F.O.-DGFIP** s'inscrit pleinement dans cette action et appelle à la grève le 16 novembre.

Indépendamment des **attaques répétées contre les salariés** en général, les **sujets de mécontentement pour les fonctionnaires** ne manquent pas :

**SUPPRESSIONS D'EMPLOIS**  
**ABANDONS PROGRAMMÉS DE MISSIONS AU NOM DE LA RÉDUCTION DE LA DÉPENSE PUBLIQUE**  
**GEL DU POINT D'INDICE**  
**RÉTABLISSEMENT DU JOUR DE CARENCE**  
**HAUSSE DE LA CSG**

Le tout sur fond de **discours délétère jetant en pâture les fonctionnaires à l'opinion publique** même si la journée du 10 octobre a permis d'obtenir une amélioration des conditions de compensation de la hausse de la CSG.

A la DGFIP, d'exemplaires dans les suppressions d'emplois, nous sommes en passe de devenir les seuls à les subir. Cette situation aboutit à une **dégradation générale des conditions de travail et de la qualité du service rendu**. De suppressions d'emplois en suppressions d'emplois, la Direction Générale a donc imaginé d'adapter le réseau aux moyens humains et matériels et ainsi est née l'ASR ( Adaptation des structures et du réseau ).

Toujours dans le registre de l'adaptation, le ministre, quant à lui envisage clairement d'**adapter la séparation ordonnateur comptable à la taille de la collectivité**. Autrement dit, dans le cadre du Comité d'action publique 2022, une proposition de suppression du comptable public et des postes comptables secteur public local s'agissant des collectivités importantes pourrait bien émaner de notre Ministre. En même temps, la mise en œuvre simultanée du prélèvement à la source et de

la réforme de la taxe d'habitation **condamne à terme les SIP**, pourtant structures emblématiques de la fusion. Qu'on ne s'y trompe pas, **CAP 2022 n'est ni une nouvelle RGPP ni le prolongement de la MAP mais bien l'abandon programmé de missions** jusque là assurées par l'État. La circulaire du premier Ministre ne laisse, en effet, aucune place à l'ambiguïté et invite à des propositions de transferts entre les différentes collectivités publiques, des transferts au secteur privé voire des abandons de missions. La DGFIP pourrait bien être exemplaire dans ce domaine aussi.

En outre, faute de pouvoir continuer indéfiniment à adapter le réseau au manque de moyens, la Direction Générale vient de mettre sur la table des **propositions d'adaptation des règles de mutations à un niveau d'emploi en constante diminution**.

Pour **F.O.-DGFIP**, il a toujours été clair que le système en vigueur ne correspond ni au maillage territorial de la DGFIP ni aux attentes légitimes de nombreux agents, ni non plus à celles des usagers et partenaires de la DGFIP. Mais, comme toujours, quand on attend trop longtemps, **ces propositions vont beaucoup trop loin** et sont **inacceptables en l'état**.

## LE 16 NOVEMBRE, NOUS SERONS TOUS EN GRÈVE POUR OBTENIR :

**LE MAINTIEN DE TOUTES NOS MISSIONS**  
**L'ARRÊT DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS**  
**L'ARRÊT DES RESTRUCTURATIONS**  
**UN PLAN MINISTÉRIEL DE QUALIFICATION À LA HAUTEUR DE L'INVESTISSEMENT DES PERSONNELS**  
**L'OUVERTURE DE VÉRITABLES DISCUSSIONS SUR LES RÈGLES DE GESTION.**

Pour **F.O.-DGFIP**, seul le combat pour les missions et les moyens peut permettre l'amélioration des règles de gestion. Quand il n'y a plus de missions, il n'y a plus rien ni personne à défendre.

Le 16 novembre, nous devons envoyer un signe fort et dire à notre ministre que nous refusons le démantèlement du réseau et l'abandon de missions.  
Si nous perdons ce combat, nous les perdrons tous.



# IL NE SUFFIT PLUS DE DIRE NON, IL FAUT BOUGER, C'EST MAINTENANT !